

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le QUINZE du mois de DECEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 8 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BOYER, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, VELLA.

Procurations : BILLIOU à HALNA, CHARMENTRAY à MAINAGE, HUCHER à LE BIHAN, JULIENNE à BOIRON, LE PROVOST à VELLA, MULLER à JEZEQUEL, TOPART à LE HENAFF-LE JEUNE

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### **D2023-106**     **DOTATION DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LOCAUX - PROGRAMME 2024 TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE A L'ECOLE**

Madame le Maire informe l'Assemblée des opérations éligibles à la Dotation de soutien à l'investissement public local pour l'année 2024. Un axe de priorité porte sur les travaux de rénovation thermique pour les projets qui concourent à la transition écologique, et en particulier la rénovation énergétique des bâtiments.

Elle propose au conseil municipal de l'autoriser à solliciter la DSIL pour les travaux de rénovation thermique à l'école, dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations issues de l'audit énergétique réalisé par le cabinet QCS services et le SDE.

Le coût prévisionnel des travaux, correspondant au scénario 2 qui permet un gain de 50% sur consommation, est évalué à 155 000 € HT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vingt-deux voix pour et cinq voix contre,**

**VU** l'audit énergétique, la note de présentation, le montant prévisionnel des travaux s'élevant à 155 000 € H.T, le plan de situation et l'échéancier prévisionnel,

- **DÉCIDE** de solliciter une aide financière au titre de la DSIL pour les travaux liés au projet de rénovation thermique de l'école dont le coût s'élève à 155 000 € HT soit 186 000 € T.T.C

- **ADOpte** son plan de financement prévisionnel selon les propositions suivantes :

- Subvention DSIL : 155 000 € HT x 30%	46 500 euros
- Subvention bien vivre en Bretagne (20%)	31 000 euros
- Fonds de concours LTC (20%)	31 000 euros
- Part à la charge de la Commune	46 500 euros

- Montant de la TVA 31 000 euros  
**Total TTC 186 000 euros**

- **DIT** que le projet sera réalisé au cours de l'année 2024 et que son financement sera inscrit au Budget Primitif 2024

Pour copie conforme,  
Le Maire, **Bénédicte BOIRON**



Le secrétaire de séance,  
**Michelle LE HENAFF**

